

Les Infos de Base

Mercredi 26 septembre 2012
volume 15, numéro 39
ISSN 1492-0670



État de la publication

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Canada*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Canada*

Période de recrutement
pour le projet-pilote de
mise à jour via Internet
des infobases

L'*Infobase Lois du Québec* et la
Statutes of Québec Infobase
contiennent les modifications entrées en
vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2,
fascicule n° 39 du 26 septembre 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er}
octobre 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées
dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la
Regulations of Québec Infobase
contiennent les modifications entrées en
vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2,
fascicule n° 39 du 26 septembre 2012, et
à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 38 du
22 septembre 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11
octobre 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées
dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du
Québec* contient le texte intégral de la
G.O.Q., Partie 2, du fascicule n° 40 du
30 septembre 1998 au fascicule n° 39 du
26 septembre 2012, et de la *G.O.Q.*,
Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre
1998 au fascicule n° 38 du 22 septembre
2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec*
et la *Annual Statutes of Québec
Infobase* contiennent le texte intégral
des projets de lois sanctionnées de 1996
à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la
Statutes of Canada Infobase
contiennent les modifications entrées en
vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie
III, n° 2 du 30 août 2012 et à la *Gaz.
Can.*, Partie II, n° 20 du 26 septembre
2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er}
octobre 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées
dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la
Regulations of Canada Infobase
contiennent les modifications entrées en
vigueur publiées à la *Gazette du
Canada*, Partie II, fascicule n° 20 du 26
septembre 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26
septembre 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient
publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada*
et la *Annual Statutes of Canada
Infobase* contiennent le texte intégral
des projets de lois sanctionnées de 1995
à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux
règles* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du
Droit québécois* est à jour au 24
septembre 2012 et contient maintenant
9 023 termes ou mots de renvoi
pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions
— Accès aux règles et formulaires* est à
jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées
(pour présidents et secrétaires)* est à
jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non
personnalisées (contrats d'association)*
est à jour au 24 septembre 2012.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c.
C-24.2, aa. 592, 592.0.0.1, 592.1,
592.1.1, 592.2, 592.3.

*Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des
cinémomètres photographiques et des systèmes
photographiques de contrôle de circulation aux
feux rouges et d'autres dispositions législatives*,
L.Q. 2012, c. 15, aa. 19, 20, 21 (partie), 22, 23,
25.

Loi électorale, L.R.Q., c. **E-3.3**, aa.
301.8, 301.13, 301.17.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Loi concernant le processus électoral, L.Q. 2011, c. 5, aa. 13, 14, 16.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le financement, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 7], ann. 1-4, 7.

Règlement modifiant le Règlement sur le financement, Décision du 20-09-12, (2012) 144 G.O. 1, 4568, a. 1.

Règlement sur les pourcentages applicables aux fins de fixer la cotisation des employeurs tenus personnellement au paiement des prestations pour l'année 2013, [R.R.Q., c. A-3.001, Décision du 20-09-12, (2012) 144 G.O. 1, 4824], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers, [R.R.Q., c. **A-29.1**, r. 1], remplacé.

Programme d'application de la garantie de remboursement d'engagements financiers, Décision du 07-09-12, (2012) 144 G.O. 1, 1111.

Programme d'application de la garantie de remboursement d'engagements financiers, [R.R.Q., c. **L-0.1**, Décision du 07-09-12, (2012) 144 G.O. 1, 1111], nouveau.

Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. **S-6.01**, r. 2], annexe.

Règlement modifiant le Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 4823, a. 1.

Règlement 32-102 sur les dispenses d'inscription des gestionnaires de fonds d'investissement non-résidents, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2012-15 du 28-08-12, (2012) 144 G.O. 2, 4825], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif, L.R.C. 1985, ch. **C-50**, a. 20.1, annexe.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Jordanie, L.C. 2012, ch. 18, aa. 22, 23.

Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. 1985, ch. **F-11**, a. 89.7, ann. VII.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Jordanie, L.C. 2012, ch. 18, aa. 42, 43.

Loi sur les douanes, L.R.C. **1985 (2^e suppl.)**, ch. **1**, aa. 2, 35.1, 42.2, 42.4, 43.1, 74, 164, ann. I-IV.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Jordanie, L.C. 2012, ch. 18, aa. 24-31.

Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, L.R.C. **1985 (4^e suppl.)**, ch. **47**, aa. 2, 19.018, 21.1, 23, 26, 27.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Jordanie, L.C. 2012, ch. 18, aa. 16-21.

Tarif des douanes, L.C. **1997**, ch. **36**, aa. 2, 5, 14, 27, 52.4, 71.6, 79, 133, annexe.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Jordanie, L.C. 2012, ch. 18, aa. 32-40, 44(4)-(6), (9), (10).

Loi sur le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, L.C. **2005**, ch. **34**, annexe.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Jordanie, L.C. 2012, ch. 18, a. 41.

Loi sur la croissance économique et la prospérité — Canada-Jordanie, L.C. **2012**, ch. **18**.

Entrée en vigueur de la Loi sauf exceptions.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada, DORS/2002-35, a. 3.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada, DORS/2012-169 du 06-09-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 2107, a. 1.

Loi sur les Indiens, L.R.C. 1985, ch. **I-5**.

Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes, DORS/97-138, ann. I.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Nation crie d'Opaskwayak), DORS/2012-168 du 05-09-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 2104, a. 1.

Loi sur l'Immunité des États, L.R.C. 1985, ch. **S-18**.

Décret établissant la liste d'États étrangers qui soutiennent ou ont soutenu le terrorisme, DORS/2012-170 du 07-09-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 2109, nouveau.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001**, ch. **27**.

Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2002-227, a. 190.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2012-171 du 11-09-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 2113, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique **Wuala** pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est

installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse projetpilote@gaudet.qc.ca pour participer au projet-pilote.